

LISTE DES PIÈCES À PRESENTER AU CCAS POUR UNE DEMANDE D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Selon le Règlement Intérieur en vigueur du CCAS

A remplir par l'agent accueillant l'administré (e)

- Nature de l'aide sollicitée :

Faisant suite à votre demande d'aide, dans l'objectif, d'étudier au mieux votre situation et votre sollicitation, nous vous prions de bien vouloir vous munir des pièces suivantes :

Pièces communes à toutes les demandes : à cocher en fonction de la situation sociale du demandeur
Inclus demande d'aide alimentaire, de mobiliers de première nécessité, de matériaux, aide à l'amélioration de l'habitat

- Pièce d'identité ou passeport (célibataire sans enfant)
- Livret de Famille obligatoire si enfants
- Justificatif des ressources du foyer datant de moins de 3 mois (Notification de : CAF, Pôle Emploi, Pension, Bulletin de Salaire, Retraites Complémentaires,...)
- Contrat de location (*pour les demandes d'aide en mobilier de 1^{ère} nécessité et matériaux*)
- Attestation d'hébergement (ne concerne pas les demandes de mobilier et de matériaux)
- Justificatifs de charges (prêt maison, quittance de loyer, facture E.D.F, facture Eau, facture de téléphone...)
- Dettes en cours : (dernier courrier de relance)
- Sur production du justificatif du règlement du rôle (*pour la demande d'aide économique Rôle des pêcheurs*)
- Attestation en rapport avec le dossier de l'opérateur (*pour la demande d'aide à l'amélioration de l'habitat – courrier du PACT et descriptif des travaux*)
- Autres :

Pièces complémentaires : à cocher en fonction de la demande de l'utilisateur

-Aides au règlement des factures d'eau et d'électricité :

- Courrier de relance, ou bien courrier de mise en demeure
- Plan d'apurement si facture supérieur à 50 euros (si rejet dossier FSL, justificatif)

-Branchement en eau et en électricité :

- Devis de Véolia ou de EDF

-Carte de transport pour les personnes âgées :

- Si moins de 65 ans, avis de non imposition
- Justificatif d'adresse récent (au choix facture eau, électricité, téléphone)
- Une photo d'identité

-Frais de santé :

- Justificatif de la part restante à la charge du demandeur (facture présentant un solde à régler de fourniture et matériels de santé rendus indispensables)
- Projet d'accompagnement d'un malade à opérer sur la Métropole

-Formation, stage, prospection d'emploi en métropole :

- Devis nominatif ou fiche d'inscription à la formation
- Justificatif nominatif de la formation, de l'emploi ou du stage

-Aide aux sorties scolaires, voyages culturels et sportifs :

- Projet signé de la structure
- Attestation de la part des frais incombant au participant

-Aide aux vacances scolaires :

- Justificatif de son inscription auprès d'un dispositif vacance (préinscription, inscription) de la ville De Saint-Denis
- Attestation de la part des frais incombant au participant

-Interventions Techniques :

- Devis d'entreprise

-Vidanges de fosse septique :

- Devis d'entreprise (fourni par le CCAS)

-Décès : Seules ces pièces sont à présenter pour une demande :

- Certificat de décès ou acte de décès
- Pièces d'identité du demandeur
- Ressources récentes de la personne décédée (datant de moins de 3 mois : attestation assedic, CAF, retraite CGSS et complémentaire, ASPA, relevé de compte...)
- Ressources des personnes vivant sous le même toit et ayant un lien de parenté (parents et enfants)
- Justificatif de mutuelle (éventuellement)
- Pour un rapatriement de corps, justificatif de domicile sur St-Denis (eau, électricité, téléphone)
- Colis funéraire : Justificatif d'adresse du défunt

Réception du public :

du lundi au jeudi : de 8h00 à 16h00

le vendredi : de 8h00 à 11h00